



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



GREVE

L'ambition plasma mais à quel prix ??

24-30 juin
2025

La direction de l'EFS privilégie son "**ambition plasma**" au détriment des conditions de travail et des salariés.

- **Pression** accrue sur le personnel (recrutements difficiles, déséquilibre vie pro/perso).
- **Aucune mesure salariale** ou amélioration prévue pour 2025, malgré les engagements initiaux.
- Les propositions salariales ignorent :
 - La **réalité des métiers**
 - L'ampleur des **responsabilités des salariés**.

→ Un climat de méfiance et de frustration persiste.



Nos revendications

- Des **hausse de salaires** (au moins indexées sur l'inflation 2024)
- Des **mesures concrètes** pour améliorer les conditions de travail.

**Boycott du CSEC et
manifestations devant le
siège les 26 et 27 Juin**

**Vous aussi les 26 et 27 Juin
soyez grévistes pour
défendre vos droits !!**

Tous ensemble, nous sommes plus forts !



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Rappel grève

Vous trouverez en pièce jointe un document de la CFDT sur le droit à la grève.

Il faut se déclarer gréviste par **mail à la DRH** et à votre **chef de service**.

Rappel des retenues de salaire pendant la durée de la grève (mensuel) :

- 1 heure = 1/160ème
- Entre 1 heure et 3 H 30 = 1/50ème
- Toute la journée = 1/30ème



Pour le personnel **assigné**, il est important de se déclarer gréviste, même si l'on vous dit que cela ne sert à rien : c'est une fausse affirmation. En étant à la fois assigné et déclaré **gréviste**, vous êtes **comptabilisé** parmi les grévistes **sans subir de perte de salaire** !

INFO ADHÉRENTS CFDT :

Votre cotisation peut vous permettre de **compenser la perte de salaire** liée au droit de grève, financée par une partie de votre **cotisation syndicale**.

La **CFDT** est la seule organisation syndicale française à disposer d'une "**caisse de grève**" pour ses adhérents.

Quelles conditions pour en bénéficier ?

- L'adhérent · e doit justifier de **6 mois de cotisations en continu**
- **Prévenir le syndicat sous 24h**
- Envoyer votre bulletin de salaire avec la **retenue pour le jour de grève**

Rapprochez-vous de vos représentant syndicaux pour en savoir davantage

Sommaire

- **Actualités régionales**

IH/DEL Nancy

Hautepierre

MDD Mulhouse

Info flash

- **Rappel de vos droits**

Forte chaleur

Temps partiel



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Actualités régionales

IH/DEL Nancy

Notre directeur régional s'est rendu dans le service IH/DEL sur le site de Nancy Brabois en avril. Il a pu écouter le personnel et noter les problématiques les concernant.

Malgré les efforts et arrangements des managers pour améliorer les conditions de travail des salariés, les difficultés demeurent.

Mais un nouveau rendez-vous est pris en septembre. Le directeur se rendra dans ce service pour faire le point, en espérant qu'il apportera des propositions pour améliorer les conditions de travail.

Maison du don

Mulhouse

La CFDT soutient le projet d'un nouveau lieu de prélèvement à Mulhouse, les locaux actuels (à l'hôpital du Hasenrain) étant vétustes et mal situés.

Points positifs

- Une concertation a eu lieu avec une partie de l'équipe.
- Le personnel accueille favorablement ce projet, attendu depuis longtemps.

Revendications et interrogations de la CFDT

- Nécessité de créer un poste logistique indispensable pour le bon fonctionnement du nouveau site.
- Clarification nécessaire sur le nombre d'infirmières prévues afin d'assurer des conditions de travail adaptées à l'activité.
- La pérennité du bail, avec des échéances à 3 et 6 ans remettant en question la stabilité de l'investissement.
- Le coût élevé du loyer, jugé préoccupant au vu du budget engagé.

La CFDT votera pour ce projet, mais restera vigilante sur l'organisation finale.

Deux élus CFDT, représentant de la commission SSCT, prennent part aux discussions concernant ce projet.



Céline Dussaucy
Site de Nancy Lobau



Léa Gumbinger
Site d'Hautepierre



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRÉ ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Hautepierre

Notre directeur régional indique que le **Plan A** (déménagement vers des locaux plus adaptés dans l'hôpital) est **bloqué**, dénonçant le **manque de considération** de la direction des hôpitaux envers l'EFS.

En réponse, une alternative (**Plan B**) a été demandée pour **fin 2025** :

- Recentrer Hautepierre sur les urgences uniquement
- Transférer toutes les autres activités vers le site de Spielmann

L'**ICANS**, déjà informé, serait le **plus impacté** par cette solution.

Le **Plan B** servirait de levier pour relancer le **Plan A**, mais s'il n'aboutit pas, il sera activé début 2026.

Suite à la visite de la **CFDT** le **15 Mai** dernier, sur le site **d'Hautepierre**, nous avons fait remonter vos questions à la direction :

Q. **En plan B est-ce qu'il ne serait pas possible de créer ou de louer un local à proximité de l'hôpital ?**

R. *Le directeur répond qu'ils y avaient pensé mais cette solution a très vite été abandonnée.*

Q. **Le poste de délivrance actuellement n'est pas adapté ergonomiquement et un menuisier devait passer pour modifier ce dernier mais ce n'est toujours pas fait car la commande a été bloquée. Les salariés se demandent pourquoi ?**

R. *Le directeur répond qu'il n'était pas au courant. Les élus lui répondent que ça avait été demandé en commission SSCT. Le directeur dit qu'il fera le nécessaire.*

L'équipe d'Hautepierre, face à l'**absence de décision** concernant leurs **locaux inadaptés**, se retrouve dans une situation qui les **impacte lourdement**. Un mal être est ressenti affectant l'équipe sur leur **moral**, leur **motivation** et leur **cohésion**.

Info Flash

Vous trouverez l'info flash en pièce jointe de la réunion du CSE du mois de Juin. Vous retrouverez des résumés des points abordés avec la direction. N'hésitez pas à le consulter !





ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



Rappel de vos droits

Forte chaleur Vous pourrez trouver en pièce jointe le décret.

Le décret 2025-482 du 27 mai 2025 impose une série de mesures à mettre en place dès que les **seuils de vigilance de Météo-France** sont atteints. Il s'agit de reconnaître la chaleur comme un risque professionnel à part entière, au même titre que d'autres risques plus connus.

L'EFS devra **adapter l'organisation** du travail en fonction de l'intensité des épisodes de chaleur : **aménager les postes**, prévoir des **tenues adaptées**, assurer **l'accès à de l'eau potable fraîche**, surtout en l'absence d'eau courante.

Il sera également obligatoire :

- de former et informer les salariés sur les **bons réflexes à adopter**,
- de suivre particulièrement les **salariés vulnérables** (état de santé, conditions de travail...),
- d'intégrer ce risque dans le **Document unique d'évaluation des risques professionnels** (DUERP), si nécessaire.



Pour rappel

En tant que **médecin ou infirmier superviseur**, vous avez le **DROIT d'annuler une collecte** si vous estimez que les températures ne seront pas supportable, que ce soit pour les donneurs ou les salariés.

Temps partiel



Les élus **CFDT** vous rappellent que lors de la **planification des contraintes**, si vous êtes à **temps partiel**, il est impératif que ces dernières soient **planifiées au prorata de votre contrat de travail**.

(ANAT article 3.1.1)

Cela a bien été **confirmé** par la directrice des ressources humaines lors de la dernière réunion de CSE.

Cependant il est possible que **ponctuellement** l'on vous demande de faire plus de contrainte mais cela doit rester **exceptionnelle**.



ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
GRAND EST

LETTRE ORANGE SANGUINE D'INFORMATION



MOIS DES FIERTÉS

En ce mois des **Fiertés**, la **CFDT** de l'EFS Grand Est réaffirme son engagement pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, en particulier celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.

Elle soutient une société inclusive où la diversité est valorisée et continuera de défendre les droits LGBTQIA+ pour garantir dignité et respect.



Discutons !

Pour suivre nos actualités et actions, vous pouvez vous rendre sur le site cfdt-efs.fr ou nous contactez directement.
Ensemble, nous sommes plus forts !

À très vite,
L'équipe **CFDT Grand Est**

**Christine WALTER et
Catherine LEGENTIL**

Déléguées syndicales régionales
CFDT EFS Grand Est

christine.walter67@gmail.com
catherinelegentil@laposte.net



P.-S. : Conformément à notre accord, il n'est pas possible de répondre à vos questions via cette messagerie professionnelle

"Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte email, bloquer l'expéditeur."